

L'Essentiel

01/02-2017 - Numéro 19

Le magazine
de la Fédération des Industries
des Peintures, Encres, Couleurs,
Colles et Adhésifs,
Préservation du bois



DOSSIER

Anticorrosion, l'assurance vie des ouvrages d'art

ENVIRONNEMENT

Réglementation : vive le numérique

FOCUS

**Le pouvoir de la couleur,
en avez-vous conscience ?**



Actualité..... 3**Planète Industrie..... 5***Interview de Jacques Menicucci***3 questions à Hervé Novelli****Environnement..... 7***Environnement et réglementation :
vive le numérique !***Dossier..... 9***Anticorrosion, l'assurance vie des
ouvrages d'art***International..... 12****Filières..... 13**• **Peintures***Bâtiment – Grand Public – Industrie**Carrosserie - Anticorrosion*• **Encres***Imprimerie et Emballage*• **Colles***Adhésifs et Mastics*• **Couleurs***Art, Loisir et Enseignement*• **Bois***Préservation du bois***Focus..... 16***Le pouvoir de la couleur, en avez-
vous conscience ?*

Depuis 15 ans, la situation de l'industrie française s'est fortement dégradée, passant de 20% du PIB marchand en 1980 à 11% en 2015. Beaucoup d'usines sont encore en sous-régime, l'investissement productif stagne et près de 330 000 emplois ont été perdus depuis 2008.

Malgré les plans de redressement successifs qui ont été menés, les retards demeurent et la France, plus que

ses voisins, tarde à se relever car trop frileuse face aux remises en cause inéluctables que d'autres nations ont su assumer.

Une fois encore, nous réaffirmons que l'industrie française doit se remobiliser car il n'y a pas d'économie forte et de plein emploi sans une industrie prospère, moderne et qui exporte.

Les adhérents membres des Syndicats de la FIPEC sont plus que jamais proactifs, tournés vers l'avenir, vers l'industrie du futur et vers les technologies les plus avancées qui sont disponibles dans leurs métiers respectifs.

L'industrie dispose de leviers puissants, capables d'agir sur la croissance et l'emploi. Faut-il encore que les choix pour atteindre ces objectifs s'imposent dans un programme consensuel et bénéfique pour toute notre économie.

Le Livre Blanc du Groupe des Fédérations Industrielles à destination des candidats à la Présidence de la République pour l'élection de 2017, auquel la FIPEC est associée, résume parfaitement ce qui devra être mis en œuvre d'urgence durant le prochain quinquennat.

16 propositions, cadrées dans 7 chapitres, constituent la colonne vertébrale d'un programme complet, exigeant et incontournable qui devra associer tous les décideurs économiques, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour devenir une priorité nationale :

Réduire le coût du travail et dynamiser le marché de l'emploi en instaurant de nouvelles flexibilités ;

Réduire la fiscalité qui pénalise les moyens de production avant la création de richesse. Relancer l'investissement productif pour moderniser le parc industriel, accroître le nombre d'ETI et alléger la fiscalité sur le capital ;

Moderniser notre outil industriel via la recherche et l'innovation, en alliant les technologies avancées, le numérique et les services associés ;

Accélérer la simplification de la réglementation ;

Réussir la transition énergétique vers une industrie « bas carbone », source de compétitivité et d'emplois industriels ;

Promouvoir une politique européenne intégrée et compétitive assurant aux industriels un « level playing field » européen et international ;

Accroître l'internalisation de l'industrie française.

Le poète Goethe disait « Quoique tu rêves d'entreprendre, commence-le, l'audace a du génie, du pouvoir, de la magie ».

Voilà nos souhaits et nos ambitions pour réussir ensemble en 2017 !

Michel Le Tallec

Délégué Général de la FIPEC

• **Directeur de la publication**

Michel Le Tallec

• **Reportages et rédaction**

CommLC

• **Photos et illustrations**

FIPEC – ©Foucha/Muyard – Fotolia – Filière anticorrosion – AkzoNobel – Carrosserie Lecoq/©L&M Fine Art Photographie – ITECH – VISCOM Paris – PPG AC France – INRS – SIPEV@G.Martron

• **Conception graphique**

Hervé Carasco

• **Réalisation PAO**

Vincent Lecat

• **Impression**

M2C2 IMPRIM

La FIPEC remercie les personnes qui ont collaboré à ce numéro.

FIPEC : 42, avenue Marceau – 75008 Paris

Contact : Dominique Ayoul,
Département Economie & Communication

Tél. : +33(1) 53 23 00 00

E-mail : direco@fipec.org

www.fipec.org



Carton plein

La promotion 2016-2017 enregistre une progression de 30% par rapport à 2015. 188 étudiants et apprentis ont été accueillis en première année. 29 étudiants dont 20 pour la formulation, sont en classe européenne. Pour sa troisième rentrée, « English Program for Paint and Ink Master Engineer » double les effectifs.

« La grande campagne de communication lancée au niveau international autour du master européen a porté ses fruits. Mais, d'un point de vue général, nous devons le développement constant des effectifs de l'école, important cette année, essentiellement à la réputation de l'école qui favorise de nombreuses recommandations. Le bouche à oreille s'avère très efficace ! », **Jérôme Marcilloux**, Directeur de l'ITECH.

En 2^e année, où interviennent les spécialisations, sur les 137 étudiants et apprentis au total, un tiers sont en chimie de formulation. La « majeure PEA » (Peintures - Encres - Adhésifs) est la plus nombreuse de l'ITECH.

www.itech.fr



L'ITECH obtient le label EESPIG

Le label « Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général » a été lancé en 2015 pour identifier les écoles d'enseignement supérieur à but non lucratif créées par des associations, des fondations ou des syndicats professionnels.

Pour évaluer le niveau d'intérêt général d'un établissement, la Commission s'appuie sur l'expertise du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES), de la Commission des Titres d'Ingénieur ainsi que sur le Comité Consultatif pour l'Enseignement Supérieur Privé (CCESP).

L'ITECH a été reconnue EESPIG en juin 2016. Le Comité



d'évaluation a particulièrement apprécié le taux élevé d'étudiants boursiers, les liens étroits avec les milieux industriels ainsi que la qualité de la formation. Ce label est une reconnaissance forte pour l'école de chimie lyonnaise, membre de l'UGEI (Union des Grandes Ecoles Indépendantes), qui s'engage ainsi, pendant 6 ans, à mettre en place des programmes répondant aux priorités nationales d'enseignement supérieur et de recherche.

« Ce label valorise le rôle de l'école dans le monde de l'enseignement supérieur et conforte nos étudiants, nos entreprises partenaires et les Fédérations qui nous font confiance », **Jérôme Marcilloux**, Directeur de l'ITECH.

Bourse à l'emploi FIPEC : plus d'offres et de demandes

Sous l'impulsion du site www.generation-industrie-peinture.com du SIPEV et pour répondre à la demande de ses adhérents, la bourse à l'emploi de la FIPEC prend de l'ampleur.

Pour l'alimenter, la Fédération est en lien permanent avec le service des Ressources Humaines de ses 150 entreprises adhérentes. CDD, CDI, alternance, stage... le portefeuille de propositions est large. En plus des offres, une rubrique « demandes » est dorénavant disponible pour les postes en alternance et les stages. Elle est ouverte aux postulants ayant un profil spécialisé en chimie. Les étudiants de l'ITECH et de l'ESCOM, écoles partenaires du site generation-industrie-peinture.com du SIPEV ont la possibilité exclusive de déposer des demandes de stage.

Un formulaire est en ligne pour recevoir les annonces. Mise à jour en temps réel, la base www.fipec.org/index.php/emploi est gérée par le Département des Affaires Sociales FIPEC. Contact : dirsoc@fipec.org



Livre Blanc du GFI : la proposition des industriels aux présidentiables

Le GFI se mobilise pour une industrie compétitive et publie son Livre Blanc « Une Industrie compétitive pour la Croissance et l'Emploi. 2017-2022 ».

Après 15 ans de déclin, l'industrie française retrouve son souffle en 2016. Pour conforter ce redressement et le déployer sur l'ensemble de l'économie nationale, le GFI fixe l'objectif de porter l'industrie manufacturière à 15% du PIB français d'ici à 2022 (11% en 2015). Réussir ce défi impose de faire muter le système économique et social français vers un modèle plus entrepreneurial, plus flexible et plus humain. Dans son Livre Blanc, le GFI décline son Nouveau Consensus et dresse 16 propositions pour renforcer la compétitivité des industries françaises dans les 5 ans à venir.

« Le modèle industriel est au cœur d'une vaste transition, source de risques et de disruptions, mais aussi créatrice de nouvelles voies de croissance portées par les révolutions technologiques et sociétales et exigées par les nouveaux enjeux environnementaux, énergétiques, climatiques et sociaux », **Philippe Darmayan**, Président du GFI.

Télécharger Le Livre Blanc du GFI : <http://gfi.asso.fr/livre-blanc-gfi-industrie-competitive-croissance-lemploi>



Portes ouvertes à la SOPPEC

Pour la 3^e Rencontre Régionale organisée par le SIPEV, le groupe TECHNIMA et sa filiale SOPPEC ont ouvert leurs portes le 18 novembre dernier.

« Notre industrie est de manière générale méconnue et beaucoup d'idées reçues circulent. Les Rencontres Régionales organisées par notre Syndicat permettent d'ouvrir plus largement nos portes et de présenter notre secteur d'activité, son poids économique et sa dimension technologique », **Claude-Bernard Michelot**, Directeur Général de la SOPPEC et Président de la Commission Communication du SIPEV.

Implantés en Charente depuis plus de 30 ans, le

groupe TECHNIMA et sa filiale SOPPEC, leaders sur le marché des peintures de marquage/repérage en aérosols, sont des acteurs industriels majeurs du tissu économique régional. Devant les élus locaux, représentants nationaux et décideurs publics, les dirigeants, fiers de l'implantation régionale du groupe et de son fort développement à l'export, ont présenté leurs ressources d'innovation et identifié les leviers économiques attendus pour renforcer le développement du tissu industriel régional.

« La compétitivité d'une entreprise et les emplois qui en découlent sont étroitement connectés à la compétitivité d'un territoire, ses infrastructures et son



De gauche à droite : Claude-Bernard Michelot, Thibault de Maillard et Michel Le Tallec, Délégué Général de la FIPEC



maillage d'entreprises. Nous avons un réel besoin de solidarité entre acteurs économiques et politiques car lorsqu'une entreprise disparaît, tout l'écosystème en pâtit. Par ailleurs, nous attendons des autorités qu'elles prennent en compte les démarches de progrès permanentes engagées par les entreprises avant de légiférer. Elles doivent nous donner les moyens de nous mesurer à armes égales à la concurrence étrangère en veillant à une meilleure coordination des réglementations internationales, européennes, nationales et des mesures de contrôle », **Thibault de Maillard**, Président Directeur Général du groupe TECHNIMA.



L'actualité de la filière vue par Jacques Menicucci

Jacques Menicucci, Président de la FIPEC et de CEPE dont le mandat engagé depuis octobre 2014 se poursuit, partage sa vision sur les sujets qui mobilisent ses efforts d'industriel et orientent ses missions institutionnelles.

Comment le CEPE accompagne-t-il ses adhérents dans la nouvelle gouvernance induite par le développement durable, thème de la dernière conférence annuelle ?

La question du développement durable et de la nouvelle gouvernance qui en découle reste plus que jamais un enjeu fondamental pour l'avenir de notre société, des jeunes générations et donc pour notre profession et nos entreprises. Depuis une dizaine d'années, il n'y a pas un congrès ou colloque d'une Fédération ou d'un Syndicat qui ne place ces sujets en première ligne.

Le CEPE, avec le soutien des Associations Nationales, est très fortement impliqué sur ces questions, et ce dans beaucoup de domaines, pour accompagner ses adhérents dans la résolution de leurs problématiques. Notamment, le CEPE a élaboré un outil de calcul de l'impact du cycle de vie des produits, LCI (Life Cycle Inventory). Il participe également au projet européen d'empreinte environnementale produit (PEF). Et depuis la dernière assemblée générale, il diffuse sa politique de « Paint Formula Stewardship ».

Vous mettez en avant le soutien des Associations Nationales, qui est une constante de votre mandat. Où en sont vos collaborations ?

L'intensification des relations avec les Associations Nationales est absolument indispensable. De nombreux sujets de préoccupation, en particulier dans le domaine technique et réglementaire, nous rapprochent, et de plus en plus depuis 6-8 ans. Nos collaborations donnent des résultats positifs, en particulier nos actions de lobbying parfaitement coordonnées entre notre démarche CEPE à Bruxelles et celle menée nationalement, en l'occurrence par la FIPEC en France auprès de nos ministères ou nos élus, voire même à Bruxelles. C'était le cas le 10 Janvier 2017 avec sa participation à la réunion sur le dioxyde de titane.

Une très grande écoute est réservée aux recommandations et suggestions de l'Operational Board de CEPE, dont sont membres certains Délégués Généraux des Associations Nationales très actifs comme Michel Le Tallec de la FIPEC. Je me félicite, et j'y veille de près, qu'elles soient prises en compte et retenues par CEPE. Nous travaillons étroitement avec la France qui fait clairement figure de locomotive, et également avec les Associations Nationales Allemande et Anglaise (malgré

le Brexit !) qui ont une implication très constructive. En Europe de l'Est, après la création d'une Association Nationale en Pologne en 2015, nous sommes en discussion avec nos amis Croates pour l'éventuelle constitution d'une Association.

Parmi les expériences réussies, le CEPE a créé le Master Europe à l'ITECH en partenariat avec la FIPEC. Quel est votre bilan au stade de la 3^e promotion ?

Nous sommes très heureux de l'augmentation du nombre d'étudiants depuis le lancement de ce programme en langue anglaise. Les premiers diplômés sortiront en 2017 et trouveront, à n'en pas douter, leur voie dans l'industrie de la peinture. Les besoins en techniciens et ingénieurs spécialisés « Peintures », de surcroît ouverts sur l'international, restent importants et ne sont pas satisfaits par les circuits de formation universitaires traditionnels. D'où l'importance de la belle étape franchie avec la création du Master Europe par l'ITECH, remarquablement soutenu par son Président Louis-Philippe Reynaud, par ailleurs Directeur Général du groupe Blanchon Syntilor, et par la FIPEC. En tant que CEPE et pour notre industrie, nous avons tout intérêt à promouvoir et à développer cette formation unique. J'encourage fortement nos entreprises adhérentes, quelle que soit leur taille, même modeste, de ne surtout pas négliger le berceau de talents que peut représenter ces étudiants pour leur R&D et donc le développement de leur entreprise.

Lors de la Rencontre Régionale SIPEV à la SOPPEC/Groupe Technima, l'accent a été mis sur le besoin de soutenir l'export et l'attractivité des territoires. Qu'en pensez-vous ?

En tant que dirigeant d'une ETI mais aussi pour les PME, je considère que le soutien à l'international par certains organismes est plus efficace et organisé qu'il y a quelques années. Je pense en particulier à Business France en partenariat avec BPI France, aux actions d'information et de soutien du GFI. Tant que les entreprises européennes sauront développer des produits innovants, à hautes performances ou différenciants, les chances de réussir à l'export sont réelles et ce quelle que soit leur taille. Quant aux importations, elles doivent se conformer à la réglementation REACH qui constitue une forme de barrière « naturelle ».



« L'industrie aussi, c'est écologique »

La 7^e édition de la Semaine de l'Industrie aura lieu du 20 au 26 mars 2017. Cette année, l'écologie et l'économie circulaire sont à l'honneur. Les entreprises ont la possibilité de faire labelliser leurs actions jusqu'au 6 mars prochain. L'inscription se fait en ligne sur le site www.openagenda.com.

Organisée chaque année depuis 2011, la Semaine de l'Industrie a pour objectif de promouvoir l'industrie et ses métiers auprès du grand public et plus particulièrement des jeunes et des demandeurs d'emploi, grâce à l'organisation d'événements (job dating, visites d'entreprise, conférences...) sur tout le territoire national. Avec plus de 2 500 événements et 300 000 participants, l'édition 2016 a permis à un large public de découvrir une autre image de l'industrie, un secteur qui recrute.

En savoir plus : www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie



3 questions à Hervé Novelli

Maire de Richelieu (37), ancien ministre, ancien chef d'entreprise, secrétaire d'Etat chargé des Entreprises et du Commerce Extérieur entre 2007 et 2010, puis chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme et des Services, Hervé Novelli est présenté comme l'ambassadeur des entrepreneurs. Fort de sa connaissance de la sphère économique, il oriente une grande partie de son action politique sur le développement et la simplification de l'environnement des entrepreneurs. Depuis 2012, il exerce des activités de conseil, notamment auprès de fonds d'investissement. Il est également cofondateur de Wikipme, plateforme numérique de services aux PME, première communauté numérique et solidaire des entrepreneurs de France.

"Le secteur privé est reconnu par l'opinion pour sa capacité à créer des emplois, de la richesse."

En tant que chef d'entreprise et homme politique, quels leviers identifiez-vous pour dynamiser les contacts dans les territoires ?

En France, nous avons des administrations de contrôle au lieu d'avoir des administrations d'accompagnement. Les pouvoirs publics ont besoin de prendre conscience du rôle central de l'entrepreneur. Les pouvoirs publics, dans leur formation et par l'histoire de notre pays, sont peu enclins à écouter les entrepreneurs. Il faut pourtant reconnaître ce rôle essentiel que tient l'entreprise, travailler sur cette influence pour représenter une communauté agissante. L'opinion adhère aujourd'hui au fait que les entreprises représentent le progrès. Nous avons une classe politique qui reste plus réservée sur ce jugement. Elle doit pourtant réfléchir sur son rôle et son influence. Il y a là tout un champ à imaginer, dans les mois et les années qui viennent. Il faut rendre plus perméable les relations entre les entreprises et les échelons politiques, adopter une approche réaliste et concrète. J'ai créé une start-up d'aide aux PME qui encourage les échanges et, en effet, tous nos abonnés se connaissent entre eux. Nous assistons à une multiplication du nombre de transactions. C'est par ce genre de démarche que l'on pourra faire évoluer la culture administrative. La communauté entrepreneuriale française doit se repenser. Les organisations professionnelles telles qu'elles sont constituées aujourd'hui ne sont pas assez présentes sur les réseaux sociaux, où se créent les réseaux d'aujourd'hui. Je crois en l'avenir des plateformes numériques, avec la nécessité d'une influence plus forte, plus reconnue, et la diffusion de valeurs entrepreneuriales.

Que manque-t-il aux pouvoirs publics pour accélérer le développement de la culture collaborative avec les Grands Groupes et les PME ?

Avoir cette double casquette, de créateur d'entreprise et d'homme politique, est assez rare. Cela me permet d'avoir conscience de l'importance d'ouvrir des passerelles entre les pouvoirs publics et l'entreprise. Ce qui me frappe, ce sont les difficultés qu'ont les personnes à se rencontrer. Pour imager, nous avons des

formes de silos ; les fonctionnaires ne parlent qu'entre eux par exemple. De leur côté, les entreprises ne sont au contact des décideurs publics que dans le cadre de temps très définis. J'ai donc du mal à parler d'écosystème entrepreneurial qui inclurait le secteur public. Les chefs d'entreprise et les entrepreneurs sont de mieux en mieux identifiés et perçus par l'opinion publique, qui reconnaît enfin leur rôle positif. Cela date, à mon sens, de la crise financière de 2008 où l'on s'est rendu compte qu'il fallait avoir des entreprises en bonne santé. Le secteur privé est reconnu par l'opinion pour sa capacité à créer des emplois, de la richesse. Cette prise en compte est plus difficile pour le secteur public, il y a un manque de croisement des données avec la société civile. C'est une caractéristique de la société française. Il faudrait une empathie des pouvoirs publics avec les entrepreneurs et les entreprises : cela créerait des emplois et des points de croissance.

Au vu des résultats obtenus, la simplification vous semble-t-elle adaptée à l'inflation réglementaire et normative subie au quotidien par les entreprises ?

La tentative de simplification normative a été un échec. C'est un sujet majeur, qui n'a été traité que très imparfaitement par la majorité précédente, à laquelle j'ai appartenu, comme la majorité actuelle. C'est un sujet très important, nous avons un flux de normes qui interviennent dans plusieurs champs. Nous passons en revue un certain nombre d'institutions mais nous n'avons pas traité la question de la production de normes, ce que j'appelle le flux normatif. Premièrement, je soutiens la règle du 1 pour 1, c'est-à-dire la destruction d'une norme en cas de création d'une autre norme. Ce principe a donné de bons résultats en Grande-Bretagne. Deuxièmement, les transcriptions françaises des normes européennes sont faites à maxima alors que cela devrait être à minima. Nous créons de la concurrence par la norme, en défaveur de nos industries ou de notre agriculture. La deuxième règle serait donc de transcrire à minima. Enfin, troisièmement, il faudrait ouvrir la possibilité d'avoir une instance indépendante d'évaluation des normes, décrets, règlements, qui devrait pouvoir dire si les propositions mises sur la table sont cohérentes, fondées. Les études d'impact, dans leur approche actuelle, sont produites par l'administration pour l'administration. Elles sont donc toujours favorables, quelle que soit la loi qui est déposée. Le recours à des études d'impact indépendantes me semble donc fondamental.



Environnement et réglementation : vive le numérique !

La réglementation environnementale avec sa complexité, sa diversité, l'effet millefeuille, les lourdeurs administratives... est un casse-tête chronophage pour les entreprises. Il serait insurmontable sans le numérique. Le dispositif d'information réglementaire se structure sur le Web et la FIPEC, dont la mission est d'accompagner l'activité des entreprises adhérentes de ses 5 syndicats, est partie prenante dans la mise en œuvre d'outils d'aide en ligne.

Le digital soulage la charge administrative en dématérialisant et mutualisant de plus en plus de tâches. Il donne aussi les moyens de faciliter l'accès à l'information, de concevoir et de démocratiser des outils d'aide très précieux. Les identifier et les exploiter sont une réelle source de profit. La FIPEC encourage leur utilisation et donne aux adhérents de ses syndicats toutes les portes d'entrée. Plus encore, elle fait une veille sur les projets les plus pertinents, est force de propositions et participe à la conception d'outils d'aide en s'assurant de leur adéquation avec les industries qu'elle représente.

ECHA : point d'ancrage des réglementations

L'agence européenne des produits chimiques (ECHA) est née avec REACH. Elle a élargi son champs d'intervention avec l'évolution des réglementations (CLP, Biocides, PIC...). Courant 2016, le site de l'ECHA s'est enrichi d'une base de données complète et inédite. Véritable carte d'identité des substances, elle centralise toutes les informations relatives à l'écosystème réglementaire. En quelques clics, elle offre un état des lieux global du statut des substances selon les différentes réglementations. Les recherches se font par substance et les résultats s'affichent sous forme de tableau.

« L'agence européenne donne un état d'avancement des processus des différentes réglementations, des enregistrements de substances, des restrictions... Sa base, qui compile et croise toutes les données réglementaires, facilite la tâche des opérateurs. Disposant d'une vision globale, ils peuvent analyser les conséquences sur l'utilisation d'une substance », **Claudie Mathieu**, Responsable des Affaires Techniques et Réglementaires Produits FIPEC.

ECHA et réglementation CLP

La base de données de l'ECHA est également très utile dans le cadre de l'application de la réglementation CLP. Elle contient en effet un inventaire des classifications et des étiquetages des substances notifiées et enregistrées par les fabricants et importateurs, conformément à l'article 42 du règlement CLP. « Cet outil donne aux entreprises

un bon aperçu des tendances actuelles du marché quant à l'évolution des classifications des matières premières. On y retrouve également un rappel des classifications harmonisées lorsqu'elles existent ainsi que la traduction des noms de ces substances dans toutes les langues de l'UE », **Clémence Liébert**, Responsable des Affaires Techniques et Réglementaires FIPEC, spécialiste Déchets, Nanos, CLP et RSDE.

En savoir plus : <https://echa.europa.eu/fr/regulations/clp/cl-inventory>



Outils d'aide en ligne : la FIPEC est sur le pont

En complément d'ECHA, pour gérer les obligations réglementaires ou plus largement accompagner les adhérents dans leur démarche développement durable, la FIPEC, directement ou via l'un de ses syndicats, travaille à l'élaboration et la mise à jour de trois outils en ligne essentiels pour les industriels : ODESPE, outil de gestion (intégrateur) de la FDES ; SEIRICH, le logiciel gratuit d'évaluation du risque chimique ; le BIM appliqué à l'ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur).

ODESPE : outil de gestion personnalisée de la FDES

ODESPE (Outil de Déclaration Environnementale et Sanitaire des Peintures et Enduits) est un « intégrateur » développé spécifiquement pour le SIPEV par EVEA, afin de transformer les FDES génériques en FDES individuelles et d'en créer de nouvelles. « Il s'agit d'un progiciel utilisable en ligne, le seul à ce jour répondant à toutes les attentes et interrogations ministérielles », **Philippe Brunet**, Responsables des Affaires Techniques et Réglementaires FIPEC, spécialiste Production et Normalisation.

Les entreprises sont autonomes dans la réalisation des FDES et ont jusqu'au 31 janvier 2017 pour les

mettre à jour sur ODESPE en vue d'une édition au printemps 2017.

« Par ailleurs, en prévision de l'évolution de la réglementation qui laisse entrevoir le nouveau Label Energie-Carbone destiné aux Maîtres d'ouvrages construisant des Bâtiments à Energie POSitive (BEPOS), il est important d'actualiser les FDES. Le calcul des émissions de gaz à effet de serre portera alors sur chacun des composants du bâtiment (dont la peinture, les enduits de façade, les ITE...) durant tout son cycle de vie (fabrication des composants, mise en œuvre, exploitation du bâtiment, démolition et valorisation par recyclage). Un bonus de surface constructible est à la clé », **Philippe Brunet**.

SEIRICH, l'outil d'évaluation du risque chimique

SEIRICH (Système d'Evaluation et d'Information sur le Risque Chimique) est une application informatique composée d'un site Web et d'un logiciel gratuit. Il permet d'évaluer le risque chimique en entreprise, notamment lors de l'utilisation des produits de peinture, et d'inscrire une activité dans la logique d'une gestion éco-responsable. Il est développé par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles), en partenariat avec la Direction Générale du Travail, la Direction des risques professionnels et des organisations professionnelles, dont le SIPEV. Son programme est conçu en 3 étapes (aide à la réalisation d'un inventaire des produits ; évaluation et hiérarchisation des risques ; plan d'actions) et développé en 3 niveaux d'expertise (néophyte ; initié ; expert). En savoir plus www.seirich.fr.

Le BIM appliqué à l'ITE

Le SIPEV a adhéré à l'association Mediaconstruct, porteur du concept de la maquette numérique standardisée en « open source » pour la France et a créé le groupe de travail « BIM-Peinture ». Ces démarches visent à généraliser aux produits de peintures le projet de création d'un BIM générique pour les ETICS (systèmes composites d'isolation thermique extérieur). « Le BIM simplifie les

simulations, le dialogue entre tous les intervenants tout au long du cycle de vie du projet. Il traduit la réalité virtuelle du bâtiment (éclairage, acoustique...), centralise les données et est un formidable outil de valorisation de la fonction de l'isolation thermique par l'extérieur. Les substantielles économies d'énergie qu'elle permet sont évaluées à 8 milliards d'euro* dans le secteur du bâtiment... », **Philippe Brunet**. Et là encore, le BIM appliqué à l'ITE facilitera l'intégration de la future réglementation thermique des bâtiments, prévue pour 2018.

* Estimation faite en additionnant les économies engendrées par la baisse des malfaçons et pathologies (qui représentent 10 à 15% du coût des constructions), les 3% d'économie sur les coûts de la construction et les 7% sur les coûts d'exploitation-maintenance.



Congrès Biocides : la réponse à un réel besoin

La 1^{ère} édition du Congrès Biocides, qui s'est tenue à Lyon les 18 & 19 octobre 2016, est une première en France et une réussite car avérée très utile. Près de 70% des 212 participants ont répondu au questionnaire d'évaluation « feedback » pour exprimer leur satisfaction à hauteur de « bien » ou « excellent ». La diversité des thèmes abordés, la clarté des exposés, l'approche pragmatique et la qualité des intervenants aux profils variés ont contribué à la bonne tenue des débats et à la richesse des contenus. Parmi les experts, les industriels, les juristes et scientifiques, l'Anses*, la DGPR*, la DGCCRF*, Claudie Mathieu, Responsable des Affaires Techniques et Réglementaires Produits, a représenté la FIPEC. Elle est intervenue sur les règles d'étiquetage des produits biocides et des articles traités et a participé au débat sur les interactions entre le règlement Biocides et autres réglementations. « Les interventions ont été jugées très intéressantes et utiles car elles répondaient à de nombreuses interrogations », **Sandra Poitou**, Responsable Congrès.

« Cette première rencontre a confirmé la perplexité des opérateurs industriels face à la complexité, l'étendue et les évolutions de la réglementation Biocides. Le Congrès m'apparaît indispensable car il satisfait un réel besoin », **Claudie Mathieu**. L'unanimité des intervenants et des auditeurs sur l'utilité du Congrès Biocides a instauré un rendez-vous annuel. La 2^e édition se tiendra une nouvelle fois à Lyon, les 4 & 5 octobre 2017.

En savoir plus : www.congres-biocides.com

* DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques

Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

SEIRICH : bilan et évolutions en perspective

En décembre 2016, l'INRS a fait le bilan sur son logiciel d'évaluation des risques chimiques, SEIRICH, qui permet aux entreprises de répondre plus facilement à cette obligation réglementaire. Au total, l'outil a été téléchargé plus de 50 000 fois, dont 20 000 pour la dernière version (V1.4) en seulement 8 mois, soit 85 fois par jour. Le site reçoit en moyenne 190 visites quotidiennes. Les 4 webinaires (séminaires tenus sur Internet) ont réuni 587 participants. SEIRICH a fait l'objet de présentations de la part des DIRECCTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), qui soutiennent le logiciel, ainsi que de la DGT (Direction



Générale du Travail). SEIRICH est gratuit et a été développé principalement pour les PME, PMI, TPE et TPI. Toutefois, selon les inspecteurs du travail, les autres logiciels (payants), majoritairement utilisés par les grandes entreprises, restent parfaitement valables.

La prochaine version de SEIRICH (V2.0) est prévue pour mars 2017. Parmi les nouveautés, le logiciel prend en compte les FDS protégées, le PROC 28 de REACH, la 8^e ATP du CLP. 5 000 substances pré-saisies (Nom et N° CAS) ont été ajoutées et une solution multipostes pour partager et fusionner des fichiers est dorénavant disponible.

Télécharger Seirich : www.seirich.fr



Anticorrosion, l'assurance vie des ouvrages d'art

« Anticorrosion : assurance vie des ouvrages d'art », le terme emprunté au slogan de la Filière Peinture Anticorrosion cadre bien la fonction incontournable de cette famille de peintures très spécifique représentée par le Groupement Anticorrosion du SIPEV. A l'échelle mondiale, 5 tonnes d'acier disparaissent chaque seconde à cause de la corrosion... Problème industriel majeur, elle coûte annuellement en moyenne 3% du PIB. La protection anticorrosion ne représente en moyenne que 1% du coût d'un ouvrage et dure plusieurs décennies selon la qualité de conception et d'application, la corrosivité du site.

En France, on estime que les peintures anticorrosion permettent de sauver environ 18 millions de kg d'acier par an.

« On ne saurait trop se pénétrer du principe que la peinture est l'élément essentiel de la conservation d'un ouvrage métallique et que les soins qui y sont apportés sont la seule garantie de sa durée » écrivait déjà Gustave Eiffel en 1900. Cette citation témoigne des performances historiques indiscutables de la peinture anticorrosion.

La Filière anticorrosion, structure unique en Europe, y veille et renforce même l'intensité de ses actions avec la récente signature d'un protocole d'accord entre ses partenaires, l'ACQPA, le GEPI, le SIPEV et l'OHGPI. « Il prévoit la promotion, la valorisation et la représentation de la profession, de ses atouts et de son savoir-faire technique auprès de toutes les parties prenantes, pour faciliter la perception des apports indéniables de la technologie des peintures anticorrosion », **Philippe Zarka**, nouveau Directeur du Développement de la Filière.



Association pour la Certification
et la Qualification en Peinture
Anticorrosion
www.acqpa.com



Syndicat national des Industries
des Peintures, Enduits et Vernis
www.fipec.org/sipev



www.filiere-peinture-anticorrosion.fr



Office d'Homologation des
Garanties de Peinture Industrielle
www.ohgpi.com



Groupement des Entrepreneurs
de Peintures Industrielles
www.gepi.fr

Des domaines d'application extrêmement variés

En France, l'industrie produit 20 000 tonnes de peinture anticorrosion. Elle couvre les ouvrages de génie civil (tunnels, ponts, installations ferroviaires et aéroportuaires) ou maritime (navires, installations off-shore), les bâtiments urbains et installations industrielles ou tertiaires, les canalisations, les conduites forcées et les bacs de stockage, les centrales énergétiques, les barrages, les éoliennes, les pylônes...

De l'entrepôt de stockage à l'usine d'emballages, de la plateforme pétrolière en haute mer au cracker d'une raffinerie, du Viaduc de Millau à la verrière Eiffel du Grand Palais, la peinture anticorrosion s'est bâtie une solide réputation.

Sous terre, dans les airs et dans l'eau, la peinture anticorrosion est de tous les défis pour protéger les ouvrages métal et béton/métal des agressions liées au climat, à l'environnement, à la pollution.

Protection et embellissement des métaux

La corrosion d'un acier non protégé génère une perte de métal qui peut aller jusqu'à 1,5 kg par m² et par an, selon les catégories de corrosivité habituellement rencontrées en France, et quelquefois même bien au-delà, dans des conditions particulièrement

agressives.

Pour les Maîtres d'ouvrages, concevoir une installation en acier permet de bénéficier des nombreux atouts de ce matériau. Il est résistant, léger et propice à la créativité en permettant la réalisation d'un large éventail de formes. Contre la corrosion, le meilleur allié du métal reste la peinture. Elle convient à tous types de métaux, de toutes catégories sans en altérer la performance, s'adapte sur mesure à l'usage et aux contraintes de l'ouvrage et à la corrosivité du milieu. Elle peut s'appliquer en tout lieu et sur toute géométrie.

La solution « métal + peinture » est une garantie de durabilité, de créativité et d'esthétique. Dans la mise en œuvre, la qualité technique maîtrisée et la rapidité des installations de chantier apportent souplesse et maîtrise des coûts. Autre avantage, la visibilité de l'état de la protection en permet une surveillance facile et une maintenance planifiable.

Protection et embellissement des ouvrages en béton

Comme la majorité des matériaux, le béton et les structures qu'il constitue vieillissent et se dégradent sous l'effet de deux facteurs principaux, la corrosion

et l'alcali-réaction.

Le béton, grâce à son pH élevé, protège l'acier de la dégradation en présence d'humidité. Mais cette protection naturelle ne dure pas. Carbonaté ou attaqué par des ions agressifs, la corrosion des armatures survient et provoque des problèmes de fissuration et d'épaufrures, voire d'éclatement du béton d'enrobage. Ces atteintes ont un effet papillon qui va faciliter la mise à nu ou l'accès aux armatures. Ces défauts de durabilité, répandus dans le béton, fragilisent l'ouvrage. Ils constituent un danger pour les usagers et peuvent générer des coûts de réparation très élevés, surtout en exploitation.

« La dégradation de surface peut être significativement réduite et le vieillissement du béton ralenti grâce à des systèmes de peintures de protection, alors que nos produits sont encore souvent considérés sous leur seul aspect décoration. On ne peut que s'en réjouir, d'autant que ces peintures s'inscrivent dans le respect maîtrisé de l'environnement avec des produits et des process conformes aux réglementations et certifiés par des autorités reconnues », **Charles Mandel** (PPG AC France), Président du Groupement Anticorrosion du SIPEV.

Peintures anticorrosion... et plus encore

Si la fonction initiale de la peinture anticorrosion est la protection des revêtements métalliques et béton, l'innovation et la dimension esthétique permettent de développer des propriétés connexes. Cette spécificité, unique dans le domaine de l'anticorrosion, répond à différents besoins de protection et de design pour pérenniser et personnaliser un ouvrage.

Attractivité de la couleur

Dans l'ADN de la peinture, la fonction esthétique est intégrée quelle que soit son utilisation.

Dans le domaine de l'anticorrosion, la couleur apporte de la convivialité à un environnement, elle améliore le

cadre de vie ou le cadre de travail, elle valorise l'image de marque de l'entreprise et des espaces publics, elle capitalise le patrimoine industriel et national.

Produits multi-fonctions

Capable de s'adapter à tous les supports, de répondre à chaque besoin par un produit spécifique, la peinture conjugue de multiples propriétés. Ainsi, on ne parle plus de peintures mais de « systèmes de revêtement anticorrosion » de haute technologie car s'ajoutent à leur fonction de protection et d'embellissement des ouvrages, des propriétés actives : anti-feu, anti-salissures, protection sanitaire, sécurité...

Chaque système est unique, adapté à la spécificité de l'ouvrage à traiter et à son environnement.

Contributions au développement durable

Au-delà des progrès rapides accomplis en HSE sur l'ensemble du processus couvert par la filière, la peinture anticorrosion peut contribuer à une consommation maîtrisée de l'énergie en intégrant des propriétés anti-fouling dans les produits pour coques de navire. Éviter le développement d'organismes vivants sur ces surfaces peut réduire la consommation en carburant de 15 à 20%, avec les bénéfices induits, tant économiques qu'en matière d'émission de gaz à effet de serre.

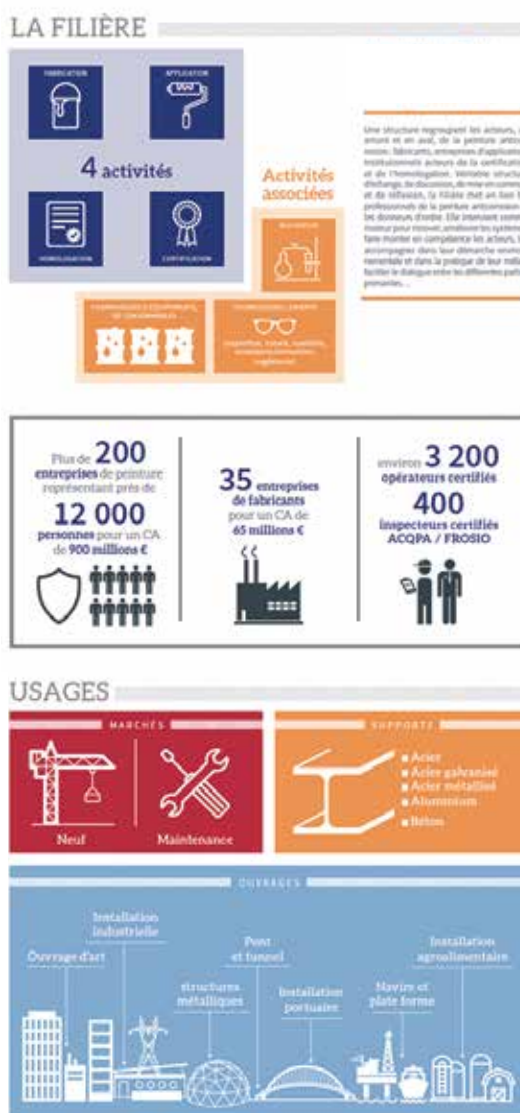
Une industrie exigeante et responsable

Les fonctions attendues de la peinture anticorrosion impliquent une haute technicité des produits et des applicateurs, conjointe et indissociable. La profession évolue également dans un environnement très encadré, parfois extrême, et porte une forte responsabilité sur la finition et la pérennité d'un ouvrage. Ces conditions ont défini les valeurs de la filière anticorrosion ancrée dans une logique de certification, de durabilité maîtrisée et d'innovation.

Secteur hautement qualifié et certifié

La technicité des solutions de revêtement proposées, des réponses sur mesure, l'homologation impartiale des durées de garantie, le professionnalisme des intervenants dont la qualification est certifiée, caractérisent ce secteur très technique et à forte valeur ajoutée. Dès 1958, la profession a mis en place l'Office d'Homologation des Garanties de Peinture Industrielle (OHGPI) pour octroyer au Maître d'ouvrage une homologation de garantie fiable et honnête, portée conjointement par le fabricant de peinture et l'entreprise d'application. Elle s'appuie sur une doctrine technique, fruit de soixante ans d'expérience, et reflète une prestation dans les règles de l'art pour l'ensemble de la mise en œuvre de la protection.

Par ailleurs, la profession fait largement appel à des opérateurs certifiés ACQPA à divers niveaux de technicité. L'Association, qui rassemble fabricants et applicateurs de peinture, Maîtres d'ouvrage et experts du secteur, est un gage



d'impartialité des certifications de produits, d'opérateurs et d'inspecteurs délivrées par la Filière.

Dans le domaine de la protection anticorrosion, une cinquantaine de normes sont couramment utilisées. S'y ajoute une centaine de normes sur les propriétés et les méthodes d'essais pour les peintures, leurs composants et les matériaux de décapage, sur les matériels et installations de chantiers et sur l'environnement.

« La Filière Peinture Anticorrosion a entrepris d'aller au-delà de l'approche de veille normative qui amène à réagir - trop souvent - après-coup : elle assure un suivi des normes anticorrosion en cours et participe aux groupes de travail internationaux et européens qui les élaborent. Les textes de normes sensibles sont examinés dans le cadre de groupes de travail de la Filière pour définir les positions de nos professions, des positions appelées à être défendues dans les comités techniques de l'AFNOR, seule habilitée à voter pour le compte de la France et dans les groupes de travail internationaux », Philippe Brunet.

Innover pour la planète

Par nature destinée à protéger les patrimoines, la peinture anticorrosion intègre la notion de préservation de l'environnement. Les industriels axent leur innovation sur la limitation des émissions de COV en développant des produits à hauts extraits secs et de plus en plus en phase aqueuse. Le processus de protection dans son ensemble, de la fabrication à la mise en œuvre, veille à respecter santé, hygiène et



environnement.

Le développement constant de la peinture, pour l'anticorrosion comme pour les autres secteurs, tourne autour de 4 axes : plus vert, plus durable, plus simple et plus sécurisé.

Robotiser pour repousser les limites

Au-delà de ces axes d'innovation permanents, la robotisation engage une étape majeure de l'évolution du secteur et ouvre de nouvelles perspectives en

phase avec les besoins du marché.

L'automatisation de certaines tâches, notamment dans le cadre de traitement de surface sur des structures de grandes dimensions, en particulier dans le secteur maritime, contribuent à améliorer les conditions de travail et la productivité. Le potentiel d'utilisation est vaste, englobant le contrôle, l'inspection de surface et l'application. La robotisation permet au secteur d'aller plus loin en atténuant la pénibilité et des expériences le prouvent d'ores et déjà.

La Filière Peinture Anticorrosion, modèle unique en Europe

Le secteur est organisé autour de la Filière Peinture Anticorrosion. Elle regroupe, avec les Maîtres d'ouvrages (industriels, institutionnels, constructeurs métalliques...), tous les acteurs et experts en amont et en aval, fabricants de peinture, entrepreneurs applicateurs, organismes certificateurs de produits, opérateurs et inspecteurs, d'homologation des durées de garanties. Sa dynamique est impulsée par ses quatre instances fondatrices, ACQPA, GEPI, OHGPI et le Groupement Anticorrosion/Marine du SIPEV.

Signature d'un protocole d'accord : une nouvelle étape

« Le secteur de l'anticorrosion est une profession en mouvement car tournée vers l'avenir, attentive aux évolutions, désireuse d'innover pour accroître la qualité des produits, ses garanties, son impact environnemental et la qualité des prestations. Le mouvement est porté par la structuration et l'animation de la Filière Peinture Anticorrosion. Créée en 2006, une nouvelle impulsion, plus volontariste, vient de lui être donnée par la signature d'un nouveau protocole d'accord. Il renforce la Filière en actualisant ses missions et en nommant un Directeur du Développement », **Jean-Marie Rosselle**, Délégué Général de l'OHGPI.

« Par ses actions, la Filière Peinture Anticorrosion offre aux Maîtres d'ouvrages les moyens de mettre en place une programmation systématique de la maintenance maîtrisée de leurs installations, avec des garanties en matière de performance car anticiper et entretenir, c'est faire durer. Quatre métiers sont unis dans cette démarche en faveur d'une protection performante contre la corrosion. L'intérêt de conserver le patrimoine et les installations, de préserver et/ou embellir l'environnement visuel de nos ouvrages, est universel. C'est cet engagement de qualité que nous défendons au quotidien afin de pérenniser les ouvrages protégés par des systèmes de peinture de haute durabilité, tout en les mettant en valeur par la couleur, dans un excellent rapport qualité/prix », **Philippe Zarka**, Directeur du Développement de la Filière et futur Délégué Général de l'OHGPI.

Carrefour de la profession : Rencontres de la Peinture Anticorrosion

Dans cet esprit filière en quête de performance, l'OHGPI co-organise avec le CEFRACOR (Centre Français de l'Anticorrosion) les Rencontres de la Peinture Anticorrosion (RPA), rendez-vous incontesté de la profession depuis cinq ans. Plébiscitées, elles sont un lieu d'échanges réunissant professionnels et experts qui mutualisent leurs réflexions, partagent leurs connaissances, s'interrogent



Le 15 décembre dernier, signature du protocole d'accord de la Filière Anticorrosion

ensemble sur les évolutions en cours.

Les Rencontres 2017 ont pour thème « Préparation de surfaces : techniques et impacts environnementaux ». Elles auront lieu le mercredi 22 mars 2017, au Parc Floral de Paris.

Présence sur le terrain avec les Réunions Régionales

« Moments clés de la vie de la Filière dont l'une des forces est la proximité, des réunions régionales sont organisées régulièrement et tournent sur l'ensemble du territoire. En traitant de sujets concrets et souvent techniques, elles favorisent les échanges entre les adhérents, essentiellement des PME-PMI basées en région. Ces rencontres sont essentielles pour faire évoluer concrètement la Filière et mutualiser les compétences. Elles permettent aussi de sensibiliser localement les Maîtres d'ouvrage, institutionnels, publics et privés, sur l'importance des économies réalisables en travaux neufs et en maintenance grâce à des choix et à une gestion optimisée pour la conservation de leur patrimoine de structures métalliques », **Rémy Brandel**, Directeur Général de Geholit.

En savoir plus et s'abonner à La revue de l'Antico :

www.filiere-peinture-anticorrosion.fr





**Fédération Européenne
des Industries des Colles
et Adhésifs**

Conférence annuelle en Autriche

Les 7, 8 et 9 septembre 2016 à Vienne, la conférence annuelle FEICA avait pour thème « Poursuivre la croissance : quelles stratégies choisir dans un monde en pleine mutation ». Le succès de cet événement se confirme avec la participation de près de 500 personnes, fabricants, fournisseurs, représentants d'associations nationales...

La conférence FEICA 2017 aura lieu du 13 au 15 septembre à Forte Village, en Sardaigne.

www.feica.com



IPPIC
International
Paint & Printing
Ink Council

**International Paint
and Printing Ink
Council**

La FIPEC soutient l'engagement d'IPPIC

L'IPPIC est partenaire de l'Alliance mondiale pour l'élimination des peintures au plomb. A l'initiative de l'OMS et des Nations Unies pour l'Environnement, l'objectif de ce programme international sur la sécurité des substances chimiques est de réduire au maximum, voire d'empêcher, l'exposition des enfants et des travailleurs aux peintures au plomb. La démarche vise à généraliser à l'échelle internationale les résultats déjà obtenus, notamment en Europe où le plomb est éliminé depuis plusieurs décennies.

Sur invitation du CPCA, le Canadian Paint and Coatings Association, l'IPPIC organise son colloque annuel du 27 février au 2 mars 2017 à Victoria, British Columbia, au Canada. Y participeront les 15 plus importantes associations mondiales dans le domaine de la peinture et des encres.

En savoir plus : <http://web.unep.org/chemicalsandwaste/leadpaintalliance/resources/publications>



**Association Chimie
du Végétal (ACDV)**

Save the date : Plant Based Summit

L'édition 2017 du plus grand salon européen de produits biosourcés aura lieu les 25 et 26 mars au Grand Palais de Lille.

Au cœur de la bio économie et source de développement de solutions innovantes, la chimie du végétal est aujourd'hui une composante importante de l'industrie chimique mondiale. Avec 285 000 emplois en Europe, de nouveaux métiers émergents et un chiffre d'affaires de 340 milliards d'euro d'ici à 2020, le secteur est en pleine expansion.

Industriels du marché aval, fabricants et distributeurs de produits biosourcés, parties prenantes de la bio économie, cet événement européen majeur rassemble plus de 75 entreprises exposantes et 120 intervenants acteurs du marché dont quelques adhérents des syndicats de la FIPEC.

En savoir plus : www.plantbasedsummit.com



**Association
Européenne des
fabricants d'encres
d'imprimerie**

Point règlementaire

Depuis plusieurs années, les fabricants d'encres et l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'industrie alimentaire et de l'emballage font part de leur volonté d'une harmonisation de la réglementation européenne sur les matériaux et objets au contact alimentaire pour éviter que des initiatives nationales ne perturbent la libre circulation des marchandises au sein de l'Union. Dans l'attente, les fabricants d'encres ont développé de nombreux documents et guides pour pallier cette absence.

En juillet 2016, l'Allemagne a fait part à la Commission Européenne de son intention de réglementer les encres d'imprimerie et vernis appliqués sur les emballages alimentaires.

Cette initiative nationale risquant de représenter une entrave à la libre circulation des marchandises, la Commission européenne a annoncé officiellement qu'elle souhaitait adopter des dispositions harmonisées pour les matériaux imprimés au contact alimentaire en 2018.

A noter : Les prochaines conférence et assemblée générale d'EUPIA auront lieu les 30 et 31 mars 2017 à Marbella, en Espagne.



**Conseil Européen
de l'Industrie des
Peintures, Encres
d'imprimerie et
Couleurs d'Art**

Conférence annuelle : les industriels face au développement durable

Quels sont les impacts du développement durable sur l'industrie des peintures et revêtements ? Comment les industriels peuvent-ils s'adapter ?... Sur le thème « Stewardship : Our licence to operate », la conférence annuelle du CEPE, qui s'est tenue les 6 et 7 octobre 2016 à Lisbonne, a cherché des réponses. Plus de 150 participants ont manifesté leur engagement dans l'économie circulaire et les changements de modèles portés par CEPE via la charte du Développement Durable signé dans les années 2000.

Les prochaines conférence et assemblée générale du CEPE auront lieu du 27 au 29 septembre 2017 à Athènes.

www.cepe.org





PEINTURES ENDUITS ET VERNIS



2^e succès de la conférence du SIPEV à l'ESCOM

Après l'ITECH en mars 2016, l'ESCOM a découvert, à son tour, le site generation-industrie-peinture.com. Il a été présenté en novembre dernier aux étudiants de 4^e année de l'école de chimie de Compiègne, en phase d'orientation. Expérience renouvelée, expérience réussie !

Lors de la conférence intitulée « Faire carrière dans l'industrie des peintures, enduits et vernis », un quiz sur les spécificités du secteur a été présenté à 55 étudiants. 20 questions ont fait découvrir le SIPEV, son industrie et les opportunités de la filière. Avec 62% de bonnes réponses, le score est honorable et les réponses ont animé les débats. Les élèves ont fait un sans-faute dans la définition de l'acronyme du SIPEV. En revanche, ils étaient peu nombreux à estimer le nombre - important - de métiers (450) que recouvre la peinture, de la fabrication à son application.

En plus de l'interactivité apportée par le questionnaire, les futurs ingénieurs ont apprécié le contenu très concret de la conférence liés aux échanges avec les professionnels présents, membres du SIPEV. Sont intervenus Claude-Bernard Michelot de la société SOPPEC, également Président de la Commission Communication du SIPEV, pour parler haute technologie ; Frédérique Gamrasni du groupe PPG, pour présenter la diversité des métiers ; Christiane Solfrini du groupe BASF, pour sensibiliser les étudiants sur l'engagement éco-responsable de la filière. Dominique Ayoul, représentante de la FIPEC et du SIPEV, est intervenue sur la diversité des métiers du secteur.

Les étudiants ont aussi eu l'opportunité d'échanger avec leurs pairs, trois jeunes diplômés Escomiens et un ingénieur des arts et métiers, venus parler de leur parcours et de leur métier. Cette approche, qui a aidé les uns à se projeter dans leur avenir professionnel et permis aux autres de partager leur expérience « d'anciens », a beaucoup plu.

Concernant le site generation-industrie-peinture.com, les Escomiens ont apprécié l'avantage d'une mise en relation avec les entreprises adhérentes du SIPEV via la bourse à l'emploi et la possibilité de déposer des demandes de stage. Cette offre est exclusivement réservée aux étudiants des deux écoles partenaires du site, l'ITECH et l'ESCOM. L'intérêt pour les étudiants et les adhérents est réciproque quand on sait que l'attrait pour la filière est quasi systématique après un stage (cf. article « Conférence du SIPEV à l'ITECH », Essentiel n°18).

Les succès rencontrés par ces conférences et le site en lui-même encouragent le SIPEV à renouveler l'expérience et à maintenir un partenariat durable avec les écoles de chimie qui préparent le mieux aux métiers de la peinture.



Le Groupement Peinture Carrosserie au GARAC

Dans le cadre du Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie réalisé par le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV, le partenariat avec le GARAC, école nationale des professions de l'automobile, a établi des liens solides et constructifs. Le Livre Vert est devenu un outil pédagogique et les rencontres sont régulières.

La conférence organisée début 2016 dans les locaux de l'école pour présenter le Livre Vert a révélé l'intérêt des apprentis en carrosserie pour la peinture. Beaucoup de questions sur sa composition et sa fabrication ont nourri le projet d'organiser une nouvelle rencontre sur ces thèmes.

Le rendez-vous est donc pris en ce début d'année et les membres du groupement - Christophe Coin, du groupe AKZO NOBEL ; Brigitte Martignole, du groupe AXALTA ; Thierry Leclerc (Président du groupement) du groupe BASF ; Emmanuel

Delorme de la société LECHLER et Frédéric Pflanz du groupe PPG - ont mutualisé leurs connaissances pour monter un programme en trois modules de 20 minutes : Composition d'une peinture auto ; Fabrication d'une peinture ; Mécanisme de réaction d'une peinture.

Au-delà de répondre à la demande des futurs professionnels, cette expérience est vue comme une opportunité à différents titres. Une meilleure connaissance des produits de peinture conditionne une meilleure utilisation en réparation. Expliquer le processus de fabrication valorise les produits dans leur dimension technologique et le savoir-faire technique des fabricants. Enfin, elle fait prendre conscience du travail réalisé en amont par le fabricant pour optimiser et faciliter le travail du peintre en atelier.

Le Livre Vert grandit

De son lancement en PDF en décembre 2014 à sa version Web il y a un an, le Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie tient ses engagements avec des mises à jour régulières, de nouvelles fiches techniques et bonnes pratiques. Il est indispensable à tous les professionnels de la carrosserie pour lesquels l'éco-responsabilité a un sens.

Le Livre Vert du SIPEV comprend dorénavant 4 chapitres avec le contexte réglementaire, les produits de peinture, la protection des professionnels et l'atelier. Présenté sous forme de fiches synthétiques, le Livre Vert regorge de bons conseils pour évoluer dans une démarche éco-responsable. On y trouve des fiches sur les règlements en vigueur, sur les nouvelles technologies et les outils d'analyses permettant de réduire l'empreinte environnementale des produits de peinture. Un accent particulier est mis sur le respect des consignes de sécurité à tous les stades



du process de réparation. Dans une approche pragmatique, le Livre Vert partage les bonnes pratiques à intégrer dans le quotidien de l'atelier, recueillies auprès de professionnels et d'experts.

Parmi les dernières actualisations du Livre Vert, de nouvelles fiches ont été intégrées. L'une concerne la formation, considérée comme une démarche éco-responsable. Une autre alerte sur un point de vigilance dans l'atelier particulièrement sensible, celui de l'inflammabilité des solvants et l'électricité statique. Sur le chapitre de la sécurité, une fiche est consacrée aux protections auditives, trop souvent négligées et une autre aux règles de l'art de la sécurité en matière de réparation des pièces en aluminium. De plus en plus fréquentes compte tenu de l'évolution des carrosseries, elles nécessitent des précautions spécifiques à prendre en compte.

Bandeau Web, diaporama, sticker, affiches A3 ou A4, des outils simples en téléchargement sur le site sont mis à disposition pour exploiter et relayer l'information, promouvoir une démarche vertueuse. L'objectif est de partager avec le plus grand nombre les pratiques qui permettent à la fois d'optimiser et de sécuriser le travail dans l'atelier de réparation carrosserie, tout en traduisant la prise de conscience des carrossiers sur les enjeux environnementaux.

Gratuit, pratique, source d'information fiable et concertée, le Livre Vert s'adresse aux peintres, aux dirigeants et chefs d'atelier de carrosserie, aux distributeurs, aux formateurs et aux futurs professionnels. Il est soutenu par ses partenaires représentatifs de la filière de la réparation carrosserie, la FEDA (fédération des distributeurs automobile), la FNAA (fédération des artisans de l'automobile), le CNPA (conseil des professionnels de l'automobile) et le GARAC.

Consulter et télécharger le Livre Vert : www.livre-vert-carrosserie-sipev.fr

14

E N C R E S
D'IMPRIMERIE

La Copacel, invitée de la rencontre annuelle de l'AFEI

Tous les ans, les membres de l'AFEI se retrouvent et invitent les représentants de la filière pour échanger sur le métier, faire le bilan et identifier les axes de travail de



l'année à venir. L'invité de la rencontre, qui a eu lieu en décembre, était Paul-Antoine Lacour, Délégué Général de la Copacel de l'Union Française des Industries des Cartons, Papiers et Celluloses (www.copacel.fr). Paul-Antoine Lacour a fait un point détaillé sur les métiers des secteurs papier carton qui concernent tant la filière graphique, emballage, hygiène que les papiers spéciaux, et dont les dynamiques diffèrent considérablement d'un domaine à l'autre.

« Au nom de tous les adhérents de l'AFEI, je tenais à remercier chaleureusement Paul-Antoine Lacour de sa présence à notre rencontre annuelle. Nous avons particulièrement apprécié son intervention et les échanges de qualité qui en ont découlé », **Nicolas Béтин**, Président de l'AFEI.

Trois sujets liés à la transition énergétique ont également été abordés dont l'évolution du label EcoFolio. Tout donneur d'ordre qui émet des imprimés papiers et tout metteur sur le marché de papier à copier est redevable de la taxe EcoFolio, une contribution à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des déchets d'imprimés papiers (www.ecofolio.fr). Concernant l'enjeu des filières de recyclage de papiers et cartons, l'AFEI a saisi l'opportunité de rappeler que les encres

d'impression, proposées par ses membres, pour les emballages alimentaires ne contenaient pas d'huiles minérales*. Plus largement, il s'agit d'une démarche volontaire des fabricants d'encres au niveau européen au travers d'EuPia. Enfin, les membres ont échangé sur les challenges qu'apporte l'impression numérique à jet d'encre en matière de désencrage.

* En 2015, l'association Foodwatch avait mis en cause les huiles minérales, dérivées du pétrole, dans la contamination des aliments.





la nouvelle instance européenne des Couleurs pour Artistes

A l'image de la FIPEC et de ses syndicats, le CEPE structure ses secteurs en instances distinctes. Après EuPIA en 2003, spécialisée dans les encres d'impression, une nouvelle instance européenne issue de CEPE s'est créée en juin 2016 : European Artists Colours Association.

Tout comme l'AFCALE au niveau national, EuACA représente, au niveau européen, les intérêts économiques des industries des couleurs pour l'art, les loisirs et l'enseignement. Elle fédère une vingtaine de fabricants dont, pour la France, les sociétés Pébéo, Sennelier c/o Max Sauer SA et ColArt International.

EuACA a pour mission de protéger l'intérêt de ses adhérents en adéquation avec les enjeux environnementaux et économiques. Au niveau réglementaire (produits chimiques, manutention des produits ou emballages, transport), elle veille à la protection des consommateurs et artistes.

Logo et site Internet ont été créés afin de développer une identité forte et donner plus de visibilité à l'action d'EuACA. Le site www.artists-colours.org donne un aperçu du précieux travail collaboratif déjà entrepris par le secteur.

EuACA prévoit une conférence annuelle les 18 et 19 mai 2017 dont le lieu reste à définir.



L'AFICAM accueille Philip Bruce

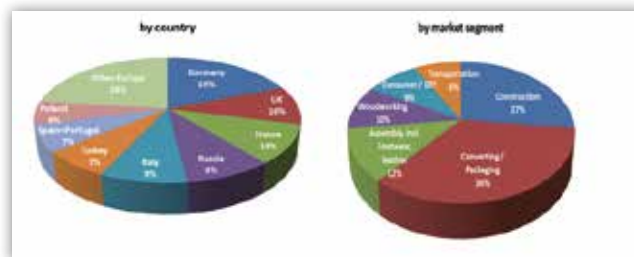
Le 19 décembre dernier, le Conseil de Direction de l'AFICAM était heureux d'accueillir le nouveau Délégué Général de FEICA, Philip Bruce, venu présenter sa feuille de route.

Philip Bruce est revenu sur quelques chiffres clés du secteur et a détaillé la stratégie de FEICA basée sur 6 points : communication, conformité, networking, prise de parole, développement durable et réseau. Il a ainsi rappelé l'importance des interactions entre les associations nationales.

FEICA représente près de 800 producteurs de colles, adhésifs et mastics répartis dans 16 pays. Elle couvre de nombreux sujets réglementaires qui nécessitent une étroite collaboration entre les acteurs européens et nationaux.

« Une représentation plus forte améliore les performances des associations et aboutit à un plaidoyer plus efficace auprès des différentes autorités. Certains pays comme la France ont des exigences nationales spécifiques », **Bruce Philip**, Délégué Général de FEICA.

Philip Bruce a profité de cette rencontre pour partager plus largement sa vision de FEICA et réitérer son engagement à promouvoir les actions de la Fédération, à valoriser le secteur des colles et adhésifs.



En 2016, le marché européen des industries des colles, adhésifs et mastics pèse 14,1 milliards d'Euro de chiffre d'affaires, + 2,5% (source FEICA).



2017 : le SPB poursuit la série des newsletters

Dans le contexte de la nouvelle réglementation qui oblige à des autorisations de mises sur le marché, le SPB va s'appuyer sur la newsletter n° 7 pour rappeler le sérieux et la fiabilité des produits fabriqués par les industriels du SPB.

En marge de la communication du SPB, le syndicat se réunit régulièrement pour traiter des sujets réglementaires en cours, dont l'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché), la mise en conformité avec le règlement européen sur les Biocides et la normalisation.



Le pouvoir de la couleur, en avez-vous conscience ?

La couleur crée l'identité d'une marque, distingue un objet parmi d'autres. Elle influence sa perception et l'image de qualité. Vecteur d'émotions, la couleur est un facteur d'achat. Soumise à l'effet de mode, les teintes doivent surprendre et se renouveler pour que la magie continue d'agir. Irène Spéculante, styliste couleurs et matières pour CHROMATIC chez PPG AC France, décrypte le pouvoir de la couleur.



Sur quels ressorts la couleur s'appuie-t-elle pour que notre rétine envoie à notre cerveau un signal d'envie assez fort jusqu'à déclencher l'acte d'achat ?

Des scientifiques ont montré que la couleur « irradie » littéralement notre cerveau en conditionnant inconsciemment une réaction physiologique. Selon leur nature, chaude ou froide, les couleurs ont une influence particulière car elles sollicitent des zones du cerveau différentes. Par exemple, dans une pièce à dominante rouge, la sensation de chaleur est plus élevée que dans une pièce à dominante bleue ou verte. On ne sera donc pas surpris d'apprendre que 90% des consommateurs déclarent que les couleurs (donc la perception visuelle) jouent un rôle essentiel dans leur décision d'achat.

Comment peut-on influencer la perception d'un produit par une couleur ?

On s'appuie sur la symbolique culturelle des couleurs, partie intégrante de notre inconscient collectif liée à l'histoire d'un pays et son évolution. « L'imaginaire » des couleurs n'est donc pas figé même si certaines associations persistent. En France, plus ou moins consciemment, la couleur s'associe à une notion de qualité. Par exemple, le code couleur vert des produits « bio » vient évoquer la nature, l'orangée suscite la gourmandise. Pour le café, un packaging noir ou brun (proche de la couleur des grains) laisse croire que le produit est meilleur, alors que le décaféiné sera plutôt conditionné dans un pack bleu (couleur froide synonyme de légèreté). Dans le petit électroménager, le rouge et les tons chauds associés à du métal éveillent la gourmandise. Les couleurs flash (rouge, jaune, bleu) sur les aspirateurs en font des accessoires de décoration. La technologie connectée mise, quant à elle, sur la sobriété avec le métal argenté, le noir et le blanc pour évoquer un certain luxe. Une couleur peut aussi déterminer le niveau de gamme d'un produit, comme dans l'automobile où le noir est associé au luxe et le rouge à la puissance.

Les couleurs sont-elles répertoriées selon l'effet à produire sur le consommateur ?

Il existe en effet des familles de couleurs propres à susciter l'acte d'achat de certains produits ou services. Le rouge est la plus puissante des couleurs.

Suscitant un sentiment d'urgence, il est souvent utilisé pour les déstockages. L'orange, qui invite à l'action, est de circonstance pour vendre des abonnements. Le jaune, couleur hyper lumineuse et optimiste qui attire l'œil, est privilégié pour les soldes. Le bleu, qui inspire confiance et sécurité, est souvent choisi pour les services et produits haute technologie (chimie, aéronautique...). Le vert, synonyme de nature et d'équilibre, est très présent dans la santé et tout ce qui est lié à l'écologie. Le violet caractérise l'univers du bien-être car il apaise. Le noir, l'ultra chic et la mesure, est destiné au luxe et aux institutions...

A contrario, y a-t-il des couleurs rédhitoires pour des produits et services ?

En effet. Dans le packaging alimentaire, par exemple, on retrouve souvent des touches de rouge ou orange qui éveillent l'appétit mais le bleu, plutôt associé aux produits d'hygiène et d'entretien, y est quasiment absent. De même qu'il semble inconcevable, a priori, de recommander de repeindre en noir les murs d'une école maternelle, d'une crèche ou d'une chambre d'enfants.

Est-ce que la couleur suffit à séduire un acheteur potentiel ?

Quand le produit est peu impliquant, l'influence de la couleur peut suffire. Je pense au jaune ou au rouge qui stimule l'achat impulsif en évoquant un sentiment d'urgence. Sur un plan strictement sensoriel, avec le développement du virtuel et des achats en ligne, la vue prime de plus en plus sur les autres sens. Des études montrent que la texture d'un produit, donc le

toucher, compte pour 6% dans la décision d'achat, l'ouïe et l'odorat pour 1% (hors musique et parfumerie, bien sûr). Dans le bâtiment, si la couleur est évidemment un critère de choix primordial, l'aspect de la peinture (mat, brillant, velouté, texturé...) a une réelle importance. Une même couleur en mat ou en brillant ne procurera pas la même sensation et influencera le choix du client. La couleur apparaît ainsi comme le premier critère de choix mais pas l'unique levier de séduction. La promesse et les bénéfices clients doivent être en cohérence avec la perception visuelle d'un logo, d'une marque ou d'un produit.

Comment parvenez-vous à repérer ou anticiper les tendances couleur ?

Pour créer nos propres tendances couleurs et convaincre nos clients, je m'inspire de tout ce qui m'entoure et regarde comment évolue notre société. La curiosité, qualité précieuse dans notre discipline, m'amène à multiplier les sources d'information : les systèmes collaboratifs (ressources internes, blogs...), la presse déco, mode..., les nouvelles technologies, le cinéma, la musique, les salons professionnels, les cabinets de tendances qui mettent en exergue les grands mouvements émergents de couleurs et de matières et les adaptent selon les domaines d'activité. Certains de ces mouvements émergents deviennent des tendances de fond, comme le style scandinave. Actuellement, une exposition sur l'école du Bauhaus au Musée des Arts Décoratifs est relayée par la presse déco comme un courant d'inspiration pour les designers actuels. L'avenir nous dira si cette tendance est durable ou éphémère...

